



QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?

LE MÉMO TRI

Communes de La Biolle, Entrelacs et Saint-Ours



LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES



LE VERRE



LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX



Composteur à installer chez soi,
en maison ou en pied d'immeuble.
*Plus d'infos ci-après**



LES GROS CARTONS



Compactés !



LES AUTRES DÉCHETS



DÉCHETTERIE DE L'ALBANAIS
ZI Entre deux lacs Albens

- Du lundi au dimanche : 9h-12h
- Le samedi : 9h - 12h et 14h-17h (fermeture à 18h du 01/04 au 31/10)

Téléphone : 04 79 52 57 42



Tout dépôt sauvage ou non conforme au règlement de collecte en vigueur est interdit et verbalisable au titre du code pénal (amende comprise entre 1500€ et 7500€)



* RÉSERVEZ VOTRE BAC À COMPOST AUPRÈS DE GRAND LAC !

Pour traiter vos biodéchets (restes de repas, végétaux, épluchures ...) le compostage est possible en maison ou en immeuble. Il vous permettra aussi d'obtenir un engrais naturel de qualité et gratuit ! Grand Lac vous accompagne pour gérer au mieux votre compost.

ORDURES MÉNAGÈRES MODALITÉS D'UTILISATION

Concernant le conteneur à ordures ménagères, un tambour permet la dépose de vos sacs. **ATTENTION**, il est strictement interdit de jeter des ordures ménagères en vrac. L'usage de sacs-poubelle étanches et bien fermés est impératif.

50 litres : c'est le volume maximal accepté des sacs



POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTEZ LE SERVICE VALORISATION DES DÉCHETS DE GRAND LAC

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

GRAND LAC - 1500, boulevard Lepic - 73100 Aix-les-Bains
Téléphone : 04 79 61 74 75 - E-mail : tri@grand-lac.fr
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Site internet : www.grand-lac.fr

CITEO
Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio